

RÉSULTAT DE CONCOURS

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I. NOM ET ADRESSES

1) Ville de Dax, Rue Saint-Pierre, BP 50344, Point(s) de contact : Madame le Maire, 40107, Dax Cedex, F, Téléphone : (+33) 5 47 55 80 80, Courriel : commande publique@grand-dax.fr, Fax : (+33) 5 58 56 39 41, Code NUTS : FR613

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.dax.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marchespublics.landespublic.org>

I. PROCÉDURE CONJOINTE

I. TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I. ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1. Intitulé : **Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur avant-projet sommaire**

1) **simplifié pour la restructuration des Halles de Dax et l'aménagement urbain des abords**

Numéro de référence : 16DX149

II.1. Code CPV principal :

2) Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

Descripteur principal : 71200000

Descripteur supplémentaire :

II.2) DESCRIPTION

II.2. Code(s) CPV additionnel(s)

2) Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

Code CPV principal : 71200000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71400000

Descripteur supplémentaire :

II.2. Description des prestations : Le projet de restructuration porte sur un périmètre

4) d'intervention qui comprend le bâtiment des Halles, les rues adjacentes et le parking Haut Cathédrale. Les missions confiées sont une mission de base au titre de la loi no 85-704 du 12 juillet 1985 et de l'arrêté du 21 décembre 1993 et des missions complémentaires suivantes : EXE partielle (DPGF + SYN), STD. L'enveloppe

financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 7 480 000 euros HT (valeur sept. 2016). Livraison de l'opération : sept. 2019.

II.2. Information sur les fonds de l'Union européenne
13)

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEDER

Section IV : Procédure

IV. DESCRIPTION
1)

IV.1 Type de concours
.2)

Restreint

IV.1 Critères d'évaluation des projets :
.9)

Les critères d'évaluation des projets, classés par ordre décroissant, sont les suivants :

1. Qualité architecturale du projet et son insertion dans le site ;
2. Adéquation de la proposition au programme de l'opération et qualité fonctionnelle ;
3. Adéquation du projet avec l'enveloppe annoncée et la prise en compte des contraintes techniques, réglementaires, etc ;
4. Pertinence des choix en matière de développement durable, de coût global, d'entretien - maintenance, d'exploitation et de durabilité des matériaux.
5. Moyens mis en œuvre pour respecter les délais.

IV. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
2)

IV.2 Publication antérieure relative à cette procédure
.1)

Numéro de l'avis au JO série S : 2016/S 218-397344 du 11/11/2016

Section V : Résultats du concours

Le concours s'est terminé sans attribution de prime : non

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le(s) prix n'a/n'ont pas été attribué(s)

V.3) Récompense et primes

V.3.1) Date de la décision du jury : 14 juin 2017

V.3.2) Informations sur les participants

Nombre de participants envisagé : 3

Nombre de PME participantes : 3

Nombre de participants étrangers : 0

V.3.3) Nom(s) et adresse(s) du/des lauréat(s) du concours

Groupement d'opérateurs économiques représenté par la société Reichen et Robert et Associés, 17 rue Brézin, 75014, Paris, F, Code NUTS : FR101

Le lauréat est une PME : oui

V.3.4) Montant de la prime ou des primes

Montant de la ou des prime(s) attribuée(s) hors TVA : 53 000 euros

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concours restreint de maîtrise d'œuvre (article 88 décret 2016-360 du 25 mars 2016) en application de l'article 45 du décret précité. Pour mémoire, publication de l'avis de concours au BOAMP sous l'annonce n° 16-159860

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, 64010, Pau Cedex, F, Téléphone : (+33) 5 59 84 94 40, Fax : (+33) 5 59 02 49 93

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine, Esplanade du Général de Gaulle, 33077, Bordeaux Cedex, F, Téléphone : (+33) 5 56 90 60 60, Fax : (+33) 5 56 90 60 67

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Pau, 50 cours Lyautey, 64010, Pau Cedex, F, Téléphone : (+33) 5 59 84 94 40, Fax : (+33) 5 59 02 49 93

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

16 juin 2017